



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Commission de circulation de l'Etat

cce/rc/avis/22/4662

Ministère de l'Intérieur

Entrée: 20 OCT. 2023

84 5x 9ca 8 1

Avis de la Commission de circulation de l'Etat

au sujet du règlement de circulation du 16 novembre 2022 du Conseil communal de la Commune de la Vallée de l'Ernz (réf. 11), modifiant le règlement modifié du 19 mai 1989.

Transmis à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics avec avis d'approbation.

Luxembourg, le 19 octobre 2023
Pour la Commission de circulation de l'Etat

Nadine

Nadine DI LETIZIA
Secrétaire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Transmis à Madame le Ministre de l'Intérieur avec l'information que j'approuve le règlement de circulation du 16 novembre 2022 du Conseil communal de la Commune de la Vallée de l'Ernz, réf. 11.

Luxembourg, le 20 octobre 2023
Pour le Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Alain DISIVISCOUR
Conseiller

N° 322/22/CR
Vu et approuvé
Luxembourg, le 24.10.2023
Pour le Ministre de l'Intérieur

p.s.d.